

Une AG pas si ordinaire



Jean-Roger Hauret-Clos et Julie Hémerly préparant l'AG extraordinaire du 4 mai

Repères

Pensez aux tests de fin d'année. Les tests de fin d'année sont obligatoires. Les tests oraux individuels auront lieu entre le 19 et le 30 juin. C'est une salariée qui les fait passer mais avec l'aide de bénévoles. Les volontaires peuvent s'inscrire sur la fiche apposée sur le tableau de la salle des formateurs.

A table le 17 mai ! Un repas de printemps pour les bénévoles aura lieu au Cac le 17 mai.

Formation pour les bénévoles... Une formation pour les bénévoles sera organisée le 16 juin. Elle concernera notamment le Cadre européen commun de référence (Cecr) et le test de la rentrée partagée.

... et réunions pédagogiques. Les traditionnelles réunions pédagogiques de fin d'année, prévues les 4 et 5 juillet, porteront cette année davantage sur les méthodes utilisées, sur les sorties organisées que sur l'étude cas par cas du dossier de chaque stagiaire. Les horaires seront précisés sur le tableau de la salle des formateurs.

Ne vous étonnez pas de recevoir pour le 4 mai deux convocations et deux coupons pour d'éventuels pouvoirs. Car, ce jour-là, ce sont deux assemblées générales du Centre qui auront lieu : une AG extraordinaire à 18h30 et une AG ordinaire à 19h30. Compte tenu des enjeux de ces réunions et de la nécessité d'avoir un quorum des 2/3 des membres du Cac pour que l'AG extraordinaire puisse délibérer valablement, nous comptons sur votre présence massive. Et, bien sûr, s'il vous est impossible de vous rendre au Centre le 4 mai, n'hésitez pas à retourner vos coupons de pouvoirs.

Cette assemblée générale extraordinaire devra adopter la modification des statuts que vous avez reçue par courriel. Cet aménagement statutaire s'inscrit dans un cadre plus général : celui de la nécessité de revoir l'organisation et le fonctionnement du

Centre. Cet impératif, mis en évidence il y a plus de trois ans, s'est traduit par des réflexions menées au sein de groupes de travail sur la politique de communication du Centre, sur l'accueil et l'accompagnement des bénévoles, sur l'histoire de l'association et enfin sur les statuts et la gouvernance du CAC. Ce dernier groupe de travail, pris en charge par Christophe Martinez et Nicole Rein qui se sont beaucoup investis dans cette mission, a élaboré les statuts du Cac et - c'est une innovation capitale - le règlement intérieur.

La réforme de la gouvernance vise, souligne notre président Jean-Roger Hauret-Clos « à ce qu'il y ait une plus grande implication des bénévoles et des administrateurs » dans la gestion de l'association et dans la prise de décisions. Il s'agit, en effet, de « mieux épauler » la responsable **suite page 2**

Une AG pas si ordinaire...

Suite de la une

pédagogique et la responsable administrative et du développement. Le toilettage des statuts a surtout consisté à préciser l'objet de l'association, par exemple en mentionnant l'insertion professionnelle et l'accès aux droits. Mais la grande nouveauté réside dans la mise au point d'un règlement intérieur qui n'existait pas jusqu'alors et qui est destiné à compléter et à préciser les statuts. Ce texte prévoit surtout la création d'un nouvel organe : le comité de direction. Composé du président, du secrétaire, du trésorier, du responsable administratif et du développement et du responsable pédagogique, le comité directeur se réunira une fois par mois dans la journée et à date fixe. Il devra suivre l'activité de l'association et

examiner toutes les questions d'actualité. Cette nouvelle structure permettra « *d'appuyer les responsables administratif et pédagogique dans leurs décisions à prendre sur de gros problèmes* », souligne Jean-Roger Hauret-Clos. Il s'agit, en fait, d'avoir une gestion plus réactive de l'association plutôt que de laisser les problèmes et les décisions s'accumuler entre les réunions trimestrielles du bureau et du conseil d'administration. L'élaboration d'un règlement intérieur, la modification des statuts et la création d'un comité directeur constituent une étape capitale dans la gouvernance du Centre. C'est pourquoi votre présence aux assemblées générales du 4 mai est plus que jamais nécessaire.

Un grand merci à Aurélia



C'est un grand merci que toute l'équipe du Centre, bénévoles et salariées réunis, adresse ici à Aurélia Pujol qui, à l'issue de son arrêt maladie, a décidé de voguer vers de nouvelles aventures. Ces dernières années elle s'était imposée, en tant que responsable pédagogique, comme l'une des indispensables chevilles ouvrières du Centre. Pour les bénévoles, elle était devenue une interlocutrice privilégiée, toujours prête à donner un conseil, à résoudre un problème, en permanence à l'écoute. Elle s'était investie sans compter dans toutes les activités du Centre qu'il s'agisse d'organiser des sorties, de gérer les absences, de participer à des réunions avec des partenaires, d'organiser la rentrée partagée etc...

Elle était aussi, c'était l'une de ses grandes qualités, à l'écoute des stagiaires avec bienveillance et générosité. Pour tout cela, et pour le reste, nous lui sommes reconnaissants et nous lui souhaitons bonne chance pour sa nouvelle vie.

Repères

Où sont passés les jokers ? Le Centre recherche activement des jokers pour remplacer les bénévoles absents pour les niveaux suivants : Fle infra A1.1 du matin et de l'après-midi, Fle A1.1 et Fle A1 du matin, de l'après-midi et du soir et alpha tous niveaux. Les volontaires pour effectuer ces remplacements peuvent se manifester auprès de Karine Thiery.

Des trombines bien sympas. Vous le verrez bientôt affiché dans les locaux du Centre : le trombinoscope des bénévoles est enfin prêt. Merci à Gérard Lièvremont qui a mené à bien ce travail de longue haleine et aux bénévoles qui se sont prêtés au jeu.

Qui veut gérer les absences ? Le Centre recherche des bénévoles pour gérer les absences... des bénévoles. Il s'agira, pour les volontaires, de passer avant leur cours vérifier sur un cahier le nom des bénévoles qui ne pourront assurer leurs prochaines formations et de téléphoner aux personnes susceptibles de les remplacer. Cela permettra de libérer Karine Thiery de tâches chronophages.

Wanted : un bénévole pour le soir. On recherche de toute urgence un(e) bénévole pour assurer les cours A2 du lundi soir à 19h00 (en binôme avec Arnel Bornais).

Une permanence très sollicitée

S'il fallait une preuve de la forte demande de formation linguistique tout au long de l'année de la part de migrants, le succès de la permanence linguistique (projet Eif-fel) suffirait à l'administrer. En effet, depuis sa mise en place en 2016 ce sont plus de 612 personnes qui ont été reçues par la permanence. Rappelons que ce système - qui concerne les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements - permet de prendre en charge, tout au long de l'année, des migrants qui cherchent une formation en français et qui n'ont pu participer en septembre à la « rentrée partagée ». Concrètement, ils s'inscrivent sur un site ou téléphonent pour obtenir un rendez-vous qui leur est donné dans un délai moyen d'une dizaine de jours. Lors de ce rendez-vous, les deux évaluatrices d'Eif-fel leur font passer un test de niveau linguistique mais cherchent aussi à prendre en considération leur situation globale. « *Il ne s'agit pas d'un simple test de niveau linguistique. On cherche également à tenir compte de leur projet professionnel, de*

leur situation sociale et l'on fait tout cela avec bienveillance », souligne Julia Miyagi qui, avec Alexia Brasseccasse (voir ci-contre), reçoit les migrants. Dix jours environ après cet entretien le demandeur (ou son référent, s'il en a un) reçoit une fiche de synthèse qui comporte des informations administratives, son niveau linguistique sur les quatre compétences (compréhension et réception orale, compréhension et réception écrite), les types de formations possibles et les adresses d'organismes correspondants.

Il convient cependant de souligner que chaque organisme de formation est souverain. Il peut refuser le demandeur qui lui est adressé par la permanence linguistique tout comme il peut inscrire des stagiaires sans passer par elle. C'est ainsi que, depuis janvier, le Centre a fait passer 74 tests en interne (hors permanence) et que 46 personnes sont encore sur liste d'attente pour cette évaluation.

Ce qu'est l'aide médicale d'Etat

Parfois contestée (François Fillon et Marine Le Pen veulent sa suppression), l'Aide médicale d'Etat (Ame) demeure largement méconnue. Ce système permet aux étrangers en situation irrégulière, résidant en France de façon stable et ininterrompue depuis au moins trois mois, de bénéficier d'une prise en charge de leurs soins médicaux à 100% (dans la limite des tarifs de la sécurité sociale). Pour accéder à l'Ame leurs revenus doivent en outre être inférieurs à 8 700 € par an. La demande d'Ame doit être renouvelée chaque année. S'ils ne répondent pas à la condition de durée de résidence, les étrangers peuvent également bénéficier de l'Ame à condition que leur pronostic vital soit engagé. Enfin, les dépenses liées à la PMA ou aux cures thermales ne sont pas remboursées par l'Ame.

Ceux qui, au mépris de l'obligation morale de soigner les êtres humains, plaident pour la suppression de ce dispositif mettent en avant plusieurs arguments : le coût de plus en plus élevé de l'Ame, sa sous-évaluation chronique dans le budget de l'Etat, les fraudes auxquelles elle peut donner lieu. Les deux premiers arguments sont tout à fait fondés, le troisième est moins facilement vérifiable. Par ailleurs, même si le coût total de l'Aide médicale d'Etat tend à approcher un milliard d'euros, cela ne représente guère que 0,6% des dépenses de l'assurance maladie. Enfin, comment ne pas voir que la suppression de l'Ame inciterait de nombreux migrants à ne pas se soigner à temps ce qui, à terme, entrainerait des dépenses de soins plus élevées pour la collectivité, sans parler des problèmes de santé publique que provoquerait l'absence de dépistage et de prise en charge précoce de pathologies contagieuses (hépatite, tuberculose, vih)...

Repères

Bienvenue à Alexia.



Alexia Brasseccasse vient de rejoindre l'équipe des salariées du Centre. Alexia s'occupe de la gestion du dispositif de permanence linguistique (voir ci-contre) avec Julia Miyagi. Elle était auparavant enseignante en collège dans une unité pour élèves allophones.

Un déjeuner dans le 18^{ème}... Les formateurs et les stagiaires de l'antenne du Cac dans le 18^{ème} ainsi que les structures qui les accueillent sont invités au traditionnel déjeuner annuel le 16 mai à la Maison bleue (24 avenue de la porte de Montmartre).

... et des interventions sur la santé. L'antenne du Centre dans le 18^{ème} organise de nombreuses activités sur le thème de la santé. L'association Uraca-Basiliade fera ainsi, les 11 mai et 18 mai, des interventions dans les cours Asl sur la gestion du stress et sur l'estime de soi et, le 15 juin, sur les maladies chroniques. L'Adeca (association pour le dépistage des cancers) fera, elle, une intervention le 6 juin.

Afghanistan : un conflit sans fin ?

Près de quarante ans de guerre

L'Afghanistan connaîtra-t-il un jour la paix ? Une paix qui ne soit pas celle des cimetières. Car cela fait près de quarante ans que ce pays est en conflit. Après le renversement de la monarchie et plusieurs coups d'Etat c'est en 1979 que commence pour les afghans une longue descente aux enfers qui fera des centaines de milliers de victimes. Début 1980 les soviétiques envahissent le pays pour soutenir un régime communiste contesté. Une résistance s'organise, aidée par des groupes islamistes armés par les Etats-Unis. Les troupes soviétiques n'en viendront jamais à bout et quittent pieusement le pays en 1989. Puis s'ouvre la période de la guerre civile marquée jusqu'en 1996 par la progression des talibans qui instaurent le régime islamiste que l'on sait et finissent par conquérir Kaboul. Ils contrôlent tout le pays sauf le nord-est tadjike aux mains du commandant Massoud. Celui-ci est assassiné quelques jours avant le 11 septembre 2001. La suite est connue. L'intervention des troupes de l'Otan, la chasse aux talibans et à leurs alliés d'Al-Qaïda. Les forces de la coalition et les troupes afghanes ne parviennent pas à contrôler durablement le pays. Après le départ en 2014 des forces de la coalition (il ne reste guère que 8000 soldats américains) les talibans reprennent leur progression. Ils s'emparent à deux reprises de la ville de Kunduz au nord-est du pays et contrôlèrent plus du tiers du pays.



L'arrivée des troupes soviétiques en 1980



Combattant taliban

2017 : l'année de tous les dangers

Aujourd'hui, où en est l'Afghanistan ? Les talibans contrôlent plus du tiers du pays et 50% de la production d'opium grâce à leur implantation dans la province du Helmand. Ils ne cessent de progresser. En 2016 le nombre de victimes civiles enregistré est le plus élevé depuis 2009. Le gouvernement est largement corrompu. L'armée afghane forte de 300.000 hommes, mal équipée, corrompue et minée par les abandons de poste est incapable de mener des attaques décisives contre les talibans, malgré l'aide des 8000 Américains restés sur place. Et voici désormais que, dans une sorte de concurrence mortifère avec les talibans, les combattants de Daech multiplient les coups d'éclat comme le spectaculaire attentat qu'ils ont perpétré en mars contre un hôpital militaire. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que si l'emprise croissante des talibans et de Daech devrait se poursuivre cette année la situation deviendrait vite hors de contrôle.

Des réfugiés par millions

Combien sont-ils ? Plusieurs millions au Pakistan, un million en Iran, plusieurs centaines de milliers en Europe. Pour les réfugiés afghans l'exil est un drame sans fin. Le Pakistan les renvoie de force en Afghanistan (on évalue entre 800 000 et 1,5 million le nombre de retours forcés prévus en 2017). L'Iran les enrôle parfois de force pour aller combattre en Syrie. Quant à la France elle tient fort modestement son rang. Sans parler des migrants totalement clandestins et dont le nombre demeure évidemment inconnu, elle a enregistré, en 2016, 5 646 demandes d'asile pour des réfugiés afghans (les plus nombreux à introduire une demande après les Soudanais). Les trois quarts d'entre eux environ l'obtiennent. Pour les autres et les clandestins l'errance continue.

Verbatim. L'islam des talibans, « c'est le refus de penser, d'envisager, d'imaginer l'Autre (...) et cette négation vise aussi la femme reléguée dans le ghetto d'une maison complètement close » (Jean-Pierre Perrin in *Le Djihad contre le rêve d'Alexandre. En Afghanistan, de 330 av. J.-C à 2016*, Seuil 292 p., 19,50 €). Opus cité par Alain Frachon (le Monde du 23 mars 2017).